



Chers lecteurs,

Situation assez insolite que de vous écrire ceci alors qu'il fait 10 degrés dehors au moment où je vous écris, mais nous entamons bien le mois de décembre alors je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année, et vous dis à l'année prochaine !

Francis LARGER

2009
le jeu



il est temps
de jouer
maintenant !

voir au verso

INFO

nouveau permis pour 2010?



De nos jours, obtenir son permis de conduire rapidement et en dépensant moins de 1 500 euros relève du tour de force. En 2010, le gouvernement devrait annoncer de nouvelles mesures dédiées à l'examen du permis de conduire.

> **Encourager à choisir la formation AAC :** Les candidats à l'AAC sont 70 % à réussir leur examen du 1er coup contre 48% pour les candidats au permis B, de quoi motiver les élèves dans leur choix de formation ! Le gouvernement pourrait défiscaliser une partie des cours à l'AAC et attribuer les 12 points aux jeunes conducteurs au bout de 1 an de permis au lieu de 2 ans comme actuellement.

> **Faciliter le financement :** un livret d'épargne-conduite pourrait être proposé.

> **Réformer l'examen :** Le simple décompte d'erreurs pourrait laisser place à un véritable bilan des compétences. D'autre part, une nouvelle notation serait mise en place : avec une note d'au moins 20 sur 30, le candidat obtiendrait son permis. La maîtrise du véhicule, la bonne appréhension de la route et de ses usagers garderaient toute leur importance. Dans le fond, les limites resteraient clairement définies : certaines fautes seront évidemment toujours éliminatoires, surtout si elles mettent en danger le candidat ou son environnement.

En résumé, le permis de conduire 2010 devrait être moins cher, moins long et plus sûr. Durant l'examen, l'inspecteur noterait le comportement général du candidat. Une conduite écologique, responsable est saine serait naturellement appréciée. Ce nouveau permis de conduire, en phase de test, devrait être généralisé d'ici avril 2010.

note à tous les employés

Les fiches de production ne doivent pas être remplies en avance. Ces fiches servent à connaître votre **planning effectif des semaines passées, et non votre planning prévisionnel** que des imprévus peuvent fausser. Merci donc de ne communiquer au Siège Social que les fiches correspondant à des semaines déjà passées.

ZOOM SUR...



Katia secrétaire

Katia RENAUD, 30 ans, vit à Richwiller avec son mari et son fils de sept ans, Dorian. Après avoir annoncé son mariage dans le PointCom de juillet, Katia a accepté d'en dire un peu plus sur elle.

Katia a intégré le Groupe LARGER peu après avoir obtenu son Bac secrétariat, en 2000. Depuis, elle a toujours occupé le même poste, à savoir celui de secrétaire à l'agence LARGER de Wittenheim. Avec neuf ans d'ancienneté dans la société, elle a forcément entendu parler du BEPECASER, mais n'a jamais envisagé la formation car elle se sait plus à l'aise au bureau, à côtoyer les élèves qui viennent s'entraîner pour l'examen du code. Le contact se passe très bien à l'agence de Wittenheim ; par chance, les élèves et leurs parents sont très agréables.

Pendant son temps libre, Katia aime faire des sorties nature avec sa famille. A l'heure actuelle, elle n'est membre d'aucun club ou association, mais y pense justement ; en cette période hivernale, les associations humanitaires recherchent des bénévoles et Katia songe sérieusement à pousser la porte de la Croix Rouge ou des Restos du cœur pour proposer son aide.



Connexions INTERDITES

Il existe sur le net des dizaines d'applications sociales modernes et sympas qui permettent de retrouver des amis, former des communautés, générer des contacts voire faire des rencontres. De nos jours, qui n'a pas de profil Facebook, de page Twitter ou de compte Messenger ?

Sachez toutefois qu'il est STRICTEMENT interdit de vous connecter sur ces applications pendant vos heures de travail ! Il en est de même pour les envois de SMS ou les conversations téléphoniques privées. Ces activités empêchent certains d'entre vous de se concentrer sur l'accueil des élèves et pour d'autres sont très dangereuses sur la route (art. R412-6 et R412-6-1) ! Le non-respect de cette consigne pourrait vous exposer à des sanctions.

BREVES

le jeu ²⁰⁰⁹

L'année 2009 s'achève, le jeu aussi ! Chaque PointCom édité en 2009 comportait un carré avec un fait relaté, mais aucune consigne n'avait été donnée à l'époque.

Nous levons maintenant le suspense. Rappelez-vous, le PointCom du mois de janvier faisait une rétrospective sur l'année 1969. Voici le rapport : sur les neuf évènements, un seul n'a pas eu lieu en 1969. Mais lequel ?

Si vous avez trouvé l'intrus, participez au jeu sans plus attendre !

- **par mail** à info@groupelarger.fr en précisant prénom, nom, email ou numéro de téléphone et votre réponse avec le numéro du FAIT.

- **ou en déposant le coupon** ci-dessous au Siège Social du Groupe LARGER, à l'attention de Mélanie - 19 rue de Mulhouse - 68390 SAUSHEIM

avant le 5 février 2010.

Un tirage au sort sera effectué le 15 février. Le(la) gagnant(e) recevra un lot et figurera dans le PointCom du mois de mars 2010.



PRENOM

NOM

EMAIL

OU NUMERO DE TEL

MA REPONSE :

LE FAIT #

N'A PAS EU LIEU EN 1969.

